

# Agir sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs et travailleuses en situation de handicap

De l'Antiquité à nos jours, la perception et la prise en charge du handicap ont évolué socialement et légalement, mais des avancées restent nécessaires. Le handicap, défini par la loi du 11 février 2005, concerne toute limitation ou restriction de participation à la vie sociale liée à une altération des fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques. 80 % des handicaps sont invisibles et 85 % des personnes en situation de handicap (PSH) le deviennent au cours de leur vie.

Aujourd'hui, le handicap résulte de l'interaction entre des facteurs personnels et l'environnement social. La prévention de la désinsertion professionnelle est essentielle, bénéficiant à tous les travailleurs, qu'ils soient en situation de handicap (TSH) ou non. Sur le plan juridique, la loi de 2005 a renforcé les droits des PSH et a modifié leur perception en France. Le taux d'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique est de 5,83 %, tandis que le chômage atteint 17 % dans le secteur privé. La CFDT s'engage à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des TSH à travers la formation de ses militants.

## Objectifs

1. Définir et appréhender la notion de handicap dans la société
2. Connaître et savoir utiliser les textes et la réglementation
3. Construire l'action syndicale de la CFDT dans l'entreprise, l'établissement, l'administration
4. Réaliser un retour des travaux intersessions
5. Informer et sensibiliser les travailleurs sur le handicap
6. Mobiliser les outils de communication sur le sujet du handicap
7. Négocier un accord sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des TSH dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration
8. Développer la CFDT en proposant l'adhésion à tous

## Public Visé

Secteur privé et public  
Les élus et désignés dans les instances représentatives du personnel  
Les mandatés aux commissions (MDPH, AGEFIPH, FIPHP)  
Les militants des sections syndicales d'entreprises ou d'établissements

## Durée

28.00 Heures

4 Jours

## Pré Requis

Pas de prérequis

## Parcours pédagogique

### Session 1

- Les préjugés sur le handicap au travail
- Définition du handicap
- Les formes de handicap
- Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap
- Acteurs de leviers du handicap selon les sujets
- La santé
- Évolution en France de la législation sur le travailleur en situation de handicap
- Loi de 2005 / Loi n°2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel / Loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique / Loi santé au travail du 2 août 2021 entrée en vigueur le 31 mars 2022
- Participation de la CFDT à la conférence inspirante du 29 mars 2022
- Construire l'action syndicale CFDT dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration
- La méthode Quintilien
- Méthode pour déterminer les projets dans sa structure
- Travailler par projet / comprendre la méthode projet

### Session 2

- Présentation en langue des signes
- Les enjeux / les freins
- Sources d'information

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : SAN002-20241203

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

[www.irefe.com](http://www.irefe.com) – [contact@irefe.fr](mailto:contact@irefe.fr)

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808

- Définitions : prévention – insertion – maintien en emploi
- Enjeux de communication
- Les grands principes de l'accessibilité en matière de communication
- Axes essentiels d'un accord handicap et maintien dans l'emploi selon la CFDT
- La négociation

## Objectifs pédagogiques

- Dégager les préjugés conscients ou inconscients sur les travailleurs en situation de handicap dans le monde du travail
- Définir le handicap
- Situer le handicap dans la société
- Distinguer les notions de prévention – insertion – maintien dans l'emploi des Travailleurs en Situation de Handicap (TSH)
- Identifier les obligations des employeurs et les droits de travailleurs en situation de handicap contenus dans les lois de 2005 – 2018 – 2019 et 2021
- Traduire les obligations légales en perspectives syndicales
- Identifier les différentes phases d'une action syndicale
- Comprendre la méthode projet
- Examiner les enjeux et les freins rencontrés lors de la mise en place de l'ensemble des actions
- Identifier les sources d'informations disponibles
- Créer une démarche de sensibilisation pour son entreprise ou son administration
- Mesurer les enjeux et les freins de communiquer sur le handicap
- Comprendre la notion d'accessibilité de la communication en matière de handicap
- Identifier les rubriques essentielles d'un accord handicap
- Construire le contenu d'un accord pour son entreprise ou son administration
- Identifier les règles et principes de la négociation
- Mesurer l'importance de développer l'adhésion dans son entreprise ou son administration

## Méthodes mobilisées

- Méthodes active, expositive, interrogative, affirmative
- Livret stagiaire

## Qualification Intervenant(e)s

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France, intervenant·e UNIHR TRANSITION / CAP EMPLOI

## Méthodes d'évaluation

- Évaluation diagnostique avant la formation
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation sommative à la fin de la formation
- Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

## Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

## Tarifs

- Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
- Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Jean-Yves BELATY  
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038444  
Mail : jean-yves.belaty@irefe.fr